

# La Mare aux Fées, la Malmontagne, le Carrosse et la Grotte Béatrix

Une randonnée proposée par Bernard D2.



Randonnée n°119381

Une boucle dans du Fontainebleau "pur jus": une magnifique mare poétique, des chênes vénérables, 4 points de vue, des souvenirs de batailles révolutionnaires, une grotte, un gouffre, des falaises de grès...et beaucoup de calme en général.

<b>Durée :</b>	5h10	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	16.17km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	202m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	200m	<b>Région :</b>	Forêt de Fontainebleau
<b>Point haut :</b>	138m	<b>Commune :</b>	Fontainebleau (77300)
<b>Point bas :</b>	89m		

## Description

Se garer sur le parking de la Maison Forestière de la Grande Vallée, à proximité de la D58.

**(D/A)** Du parking, suivre vers l'Ouest le sentier Denecourt-Colinet n°11 (balisé en Bleu). Il monte jusqu'à la Mare aux Fées.

**(1)** Contourner la mare par la droite (rive Est) puis la longer sur sa rive Nord en allant vers l'Ouest. On rejoint une route interdite aux véhicules que l'on emprunte brièvement sur la droite.

**(2)** 30 m avant que la route vire à gauche, prendre une sente bien marquée, qui se dirige plein Nord. Il s'agit d'un bout de l'ancien sentier balisé "Tour du Massif de Fontainebleau" (TMF) désaffecté. Le début se faufile dans une végétation dense, avant de descendre dans un vallon environné de chênes magnifiques.

Au prochain carrefour continuer tout droit en laissant la Route du Belvédère à droite. Au carrefour suivant, prendre à droite la Route des Ventes Héron, laisser à droite la Route du Long Rocher et rejoindre le Carrefour du Rocher Boulin.

**(3)** Prendre le 2ème chemin à gauche (Route du Rocher Boulin) qui serpente le long du Rocher Boulin situé à droite (on peut facilement en gagner le sommet, c'est un joli coin de pique-nique très tranquille). Croiser la D301 et poursuivre jusqu'à la Route d'Hippolyte. Ne pas prendre cette route mais le chemin à gauche qui rejoint en 200 mètres un carrefour où l'on prend à droite sur le GR®11 (balisé Rouge et Blanc). Monter jusqu'au point de vue de l'Inspecteur Général (banc).

**(4)** Poursuivre sur le GR® plein Ouest (Route de l'Inspecteur Général) jusqu'au Carrefour du Chevreuil. Le GR® tourne à droite sur la Route des Forts de Marlotte, puis emprunte sur la gauche la Route de Jemmapes et tourne de nouveau à droite le long du Rocher Fourceau. A droite, un grand terrain déboisé et, avant la Route de Valmy, des restes de carrières.

**(5)** Tourner à droite dans la Route de Valmy et continuer Est-Sud-Est sur 500m environ.

**(6)** Laisser le GR® partir à gauche et continuer tout droit dans la Route de Valmy. Au bout d'un kilomètre environ, après avoir croisé quelques sentes sur la gauche, on atteint la Route de la Palette. Prendre à droite et continuer tout droit jusqu'au prochain carrefour. On se situe alors en-dessous du point de vue de l'Inspecteur Général, que l'on peut d'ailleurs rejoindre facilement par un sentier à

## Points de passages

- D/A Parking, départ**  
N 48.354612° / E 2.71722° - alt. 101m - km 0
- 1 La Mare aux Fées**  
N 48.357944° / E 2.710836° - alt. 134m - km 0.82
- 2 Changement de direction, prendre plein Nord**  
N 48.358861° / E 2.709409° - alt. 130m - km 1.09
- 3 Carrefour du Rocher Boulin**  
N 48.362207° / E 2.712681° - alt. 108m - km 1.72
- 4 Point de vue de l'Inspecteur général**  
N 48.371715° / E 2.717273° - alt. 118m - km 3.16
- 5 Route de Valmy**  
N 48.37773° / E 2.698326° - alt. 124m - km 5.04
- 6 Carrefour à la cote 125**  
N 48.376566° / E 2.706276° - alt. 134m - km 5.65
- 7 Carrefour Palette-Panage**  
N 48.371245° / E 2.719805° - alt. 99m - km 7.18
- 8 Carrefour de la Malmontagne**  
N 48.3677° / E 2.735201° - alt. 105m - km 8.47
- 9 Carrefour Biron/Haut-Mont**  
N 48.36636° / E 2.744728° - alt. 105m - km 10.91
- 10 Le Carrosse**  
N 48.362369° / E 2.747561° - alt. 124m - km 11.51
- 11 Crête du Restant du Long Rocher**  
N 48.356637° / E 2.738591° - alt. 132m - km 12.96
- D/A**  
N 48.354614° / E 2.717219° - alt. 101m - km 16.17

gauche.

**(7)** Prendre la Route du Panage à gauche (2ème chemin à gauche) qui traverse la D58 puis la D301. Au carrefour suivant, prendre le chemin en diagonale à droite Route du Parquet de Montigny et, au carrefour suivant, la Route Biron à gauche. Croiser la Route de la Tranchée et rejoindre le Carrefour de la Malmontagne.

**(8)** Prendre à gauche le sentier Denecourt-Colinet n°17 (balisage Bleu) qui monte sur la Malmontagne (médiocre point de vue au sommet du fait de la végétation). Poursuivre à droite sur ce plateau par la Route de Milady, qui aboutit à un carrefour où l'on peut aller observer à 50m plein Nord, le Gouffre du Puits Fondu.

Revenir au carrefour, et poursuivre la Route de Milady vers l'Est jusqu'à la Route du Râle. La prendre sur la droite : elle descend de la Malmontagne, croise un chemin, puis la Route Biron que l'on prend à droite. On rejoint la Route du Haut Mont où l'on retrouve le balisage Bleu.

**(9)** La prendre à gauche, et, au carrefour suivant, prendre en diagonale à gauche pour rejoindre l'étonnant Rocher du Carrosse (on suit le balisage bleu pendant cette section).

**(10)** Le chemin contourne le Carrosse et rejoint un carrefour : suivre le balisage Bleu à droite (Route de Russie). 100m plus loin, se présente un autre carrefour : la Route du Haut-Mont monte de la droite. La prendre à gauche (attention : laisser le balisage Bleu qui continue tout droit) et, au delà du carrefour suivant, retrouver de nouveau des marques Bleues (Route de la Canepetière) que l'on suit à droite. 300m plus loin, se présente un très beau point de vue.

Redescendre du point de vue en continuant de suivre le balisage Bleu. Au bas de la descente, poursuivre tout droit par la liaison 11-17, le sentier remonte sur la crête du Restant du Long Rocher (courte montée raide).

**(11)** A cet endroit (rester vigilant), on aborde la boucle du sentier Denecourt-Colinet n°11. Prendre à droite.

Magnifiques falaises feuilletées. Le chemin (tracé Bleu) serpente dans un cadre magnifique jusqu'à la Grotte Béatrix, d'abord via une portion assez plate, puis redescend la pente avant de remonter vers la grotte.

Après la grotte, bien suivre les marques bleues (après le point de vue à 10m à l'ouest de la grotte), le sentier décrit un arc de cercle pour rejoindre le rebord sud du plateau. A cet endroit, plusieurs marques bleues étaient effacées (février 2016) mais encore assez visibles. On les retrouve plus loin... On s'engage ensuite dans une assez large tranchée (voies d'escalades). Le sentier remonte peu après vers un très beau point de vue sur la Plaine Verte. Poursuivre le sentier par différents lacets (on croise notamment des rochers d'escalade) jusqu'à s'engager dans une portion franchement plate. On croise rapidement la Route de la Plaine Verte: l'emprunter à droite. puis prendre ensuite à gauche 20m plus loin, pour rejoindre de nouveau le sentier n°11 500m plus loin.

Le prendre à droite, traverser la D58 pour rejoindre le parking.

## Informations pratiques

Nombreux coins de pique-nique tout au long du circuit : Mare aux Fées, point de vue de l'Inspecteur Général, Grotte Béatrix, ...

Point de vigilance: ce circuit réalise des liaisons entre plusieurs sites remarquables (et emblématiques) de la forêt de Fontainebleau. il emprunte notamment certaines sections des sentiers Denecourt nos 11 et 17, sans les suivre intégralement. Rester vigilant entre les points 9 et 12 où l'on suit de façon très discontinue des sections du sentier 17.

## A proximité

Nombreuses variantes possibles autour de ce circuit : les points d'intérêt peuvent être reliés les uns aux autres par d'autres sentiers que ceux mentionnés (cf carte).

Suggestions :

- Au gouffre de Puits Fondu, on peut allonger la boucle en suivant le sentier n°17 vers le Nord: il mène à son départ (carrefour du Rocher des Princes) et la poursuite de la boucle ramène à la Route Biron.
- De même, si l'on emprunte la Route de la Canepetière à gauche, on rejoint le point de vue du Haut Mont, peu fréquenté.
- Enfin, si l'on suit le GR® lorsqu'il quitte la Route de Valmy, on aboutit au Carrefour du Daim sur le sauvage Mont Merle : prendre alors la Route du Mont Merle jusqu'à la Route de la Palette, que l'on prend à droite pour rejoindre le tracé décrit.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-mare-aux-fees-la-malmontagne-le-carro/>





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**